

STATUT DE L'ARTISTE !

1. **Le 15 février 2012**, l'UAS fut à l'origine d'un courrier où une grande partie des représentants des secteurs arts de la scène ET de l'audiovisuel/cinéma étaient signataires d'un moratoire visant à suspendre la directive de l'ONEM datée du 19 décembre 2011, directive dans laquelle l'ONEM interprétait déjà à sa manière plusieurs textes légaux ou réglementaires dont la règle du cachet avec une interprétation aléatoire et abusive du fameux article 10 de l'AM du 26/11/91. Signataires du courrier de l'époque : UAS, ATPS, CTEJ, CCAS, CONPEAS, FAS, PROSPERE, ATPS, CPEPAS et UPFF
<http://www.nikelstephane.com/UA-Production/document/moratoire-sur-la-directive-onem-du-16-12-11/>

2. Point d'importance que nous avons également relevé **le 17 décembre 2013** dans la rédaction de notre note de synthèse envoyée aux parlementaires en vue du projet de réforme du « Statut de l'artiste » et après la lecture des textes provisoires de lois (chômage et affaires sociales). Dans cette note, nous relevions entre autre ceci concernant la règle du cachet : « *D'un point de vue juridique, nous privilégions le fait que le traitement différencié des techniciens du spectacle et des artistes s'assimile à une discrimination dans la mesure où il s'agit de deux catégories de personnes travaillant dans des conditions identiques* » ;
<http://www.nikelstephane.com/UA-Production/document/textes-de-la-reforme-du-statut-de-lartiste-nous-prenons-acte/>

3. Fort de ces initiatives, nous avons été plus loin encore : nous avons décidé d'attaquer en justice L'ETAT BELGE, représenté par la Madame la Ministre de l'Emploi, avec une requête en suspension et en annulation devant le Conseil d'Etat dénonçant certaines modalités d'application de la réglementation du chômage « *excluant de son champ d'application les travailleurs exerçant des activités techniques dans le secteur artistique, et qu'il durcit les conditions d'accès au chômage pour les travailleurs du secteur artistique* ». Parties plaignantes: l'Union des Artistes, l'ATPS, FACIR ainsi que plusieurs artistes et techniciens qui ont souhaité soumettre leurs cas à l'appréciation du Conseil d'Etat (**22 avril 2014**) ;
<http://www.nikelstephane.com/UA-Production/document/la-nouvelle-reglementation-chomage-attaquee-devant-le-conseil-detat/>

4. Document UAS : « Comment booster l'emploi artistique au Fédéral et à la FWB ainsi qu'à la RTBF ? » (UAS, mai 2015)
<http://www.nikelstephane.com/UA-Production/document/comment-booster-lemploi-et-la-promotion-des-artistes-au-federal-a-la-fwb-a-la-rtbf/>

5. **28 juin 2014** : « Cahier des mesures partagées par la Plateforme d'organisations professionnelles arts de la scène » : cahier de mesures gouvernementales reprenant une liste de revendications portées par les associations signataires au niveaux fédéral, communautaire et régional : UAS, ATPS, FACIR, AG/MTA, CONPEAS, FAR, RAC, FCP, SACD, CTEJ ;
<http://www.nikelstephane.com/UA-Production/document/cahier-de-mesures-partagees-par-la-plateforme-dorganisations-professionnelles-2/>

6. **Le 30 janvier 2018 en matinée**, nous avons à nouveau évoqué notre « philosophie » de l'INTERMITTENCE alors que l'UAS était invitée à écouter trois organisations du nord du pays nous exposant leurs propositions visant à simplifier et à modifier certains points de l'actuelle réglementation en vigueur ;
<http://www.nikelstephane.com/UA-Production/document/proposition-dassociations-professionnelles-fl-pour-ameliorer-le-statut-de-lartiste/>
7. **02 mars 2018** : courrier à Kris Peeters l'exhortant d'annuler immédiatement la dernière note interprétative de l'ONEM et de revenir à la situation qui prévalait avant cette nouvelle interprétation ; d'appliquer la réglementation de la même manière aux intermittents du spectacle et de l'audiovisuel, ce qui inclut les techniciens, de manière à ce que la réglementation soit conforme à la réalité juridique. Enfin, que soit pris en compte également de manière rétroactive et positive pour les personnes concernées, l'ensemble des cas d'exclusion faisant suite à cette note. Signataires du courrier au Ministre Peeters : ArtistsUnited, Acteursgilde, SACD-Scam, Unions des Artistes, Tentoo, Comediens.be, Facir, T-Interim/T-heater ;
<http://www.nikelstephane.com/UA-Production/document/courrier-a-kris-peeters-concernant-la-note-interpretative-de-lonem-datee-doctobre-2017/>
8. **09 mars 2018**: réunion à l'UAS entre 7 fédérations professionnelles pour examiner les conditions d'amélioration pour le « statut » des intermittents (SACD, SABAM, NO CULTURE, AIRES LIBRES, RAC, FACIR, UAS)
9. Début janvier 2019 : « Propositions visant à améliorer, simplifier et rendre plus accessible le « statut » dit de l'artiste et règles y relatives »
<http://www.nikelstephane.com/UA-Production/document/propositions-visant-a-ameliorer-simplifier-et-rendre-plus-accessible-le-statut-dartiste/>
10. 23 janvier 2019 : Lettre ouverte à Madame la Ministre de la Culture :
<http://www.nikelstephane.com/UA-Production/document/lettre-ouverte-a-madame-la-ministre-de-la-culture-et-a-celles-et-ceux-se-projetant-dans-un-avenir-proche-a-cette-responsabilite-politique/>
11. Début février 2019 : lettre commune à 12 fédérations (FR+NL) pour viser la suppression de l'article 130 (droits d'auteurs et voisins + cumul allocations de chômage) :
<http://www.nikelstephane.com/UA-Production/document/une-proposition-de-loi-sur-la-table-visant-la-suppression-du-remboursement-dallocations-de-chomage-pour-les-artistes-interpretes-et-auteurs-percevant-des-droits/>
12. 4 février 2019 : Débat au Parlement de la FWB suite à notre lettre ouverte et dépôt de motion déposée par deux partis politiques et reprenant en intitulé l'intégralité des trois points de notre lettre ouverte (+ article dans Le Soir) :
<http://www.nikelstephane.com/UA-Production/document/depot-de-motion-tout-recemment-soumise-par-ecolo-et-defi-au-parlement-et-reprenant-lintegralite-de-nos-3-points-de-notre-lettre-ouverte-union-a-la-ministre/>
13. 8 et 9 mars 2019 : Deux articles parus dans Le Soir où l'UAS est régulièrement citée dans une enquête sur le Statut de l'artiste :
<http://www.nikelstephane.com/UA-Production/document/article-du-soir-9-et-10-mars-2019-douze-idees-pour-creer-un-veritable-statut-des-intermittents/>

Quelques autres actions menées ces deux dernières années :

« Notre dernier cri », Journal l’Echo, 29 mars 2018 :

<http://www.nikelstephane.com/UA-Production/document/notre-dernier-cri-carte-blanche-union-sacd-parue-dans-lecho/>

Séminaire Emploi artistique Bellone, 5 février 2018 :

<http://www.nikelstephane.com/UA-Production/document/discours-dintroduction-seminaire-bellone-emplois-artistiques-5-fevrier-2018/>

Pétition & mobilisation en ligne pour l’emploi artistique (SACD-UAS - 4.200 signataires) :

<http://www.nikelstephane.com/UA-Production/document/la-mobilisation-continue/>

Soutien à l’action Playright : « Kris Peeters met les artistes à poil » :

<http://www.nikelstephane.com/UA-Production/document/playright-jeudi-7-decembre-au-theatre-national-vos-droits-sont-menaces/>

et <http://artistesapoil.be>